

comme l'un de ceux qui n'ont pas cessé de réclamer une diminution du tarif; j'ai toujours été, depuis son origine, opposé à la politique nationale. Je crois encore qu'une erreur a été commise lorsque cette politique a été appliquée au Canada. Je suis convaincu, parlant à un point de vue provincial,—parlant plus particulièrement au point de vue de la province où je demeure,—que cette politique n'a produit aucun bien, je parle des provinces maritimes. J'admets qu'il y a des localités qui ont bénéficié de cette politique, mais si nous devons en juger d'après les statistiques qui nous ont été communiquées, il doit être évident pour chacun de nous que le progrès réalisé au Canada pendant le temps où cette politique a été en opération, n'a pas été aussi considérable que nous avons le droit de l'espérer. Est-ce qu'aucun honorable monsieur est en droit de me dire que, comme citoyen du Nouveau-Brunswick, je dois être satisfait, lorsque pendant les dix dernières années, la province où je demeure n'a accru sa population que de 61 âmes seulement, lorsque dans la décade qui a précédé, notre population avait augmenté très rapidement. Nous n'étions pas surpassés alors par les autres provinces du Canada, mais pendant dix années sur les 18 qui se sont écoulées depuis l'adoption de la politique nationale, le chiffre de notre population est resté stationnaire. Ce que je dis à propos du Nouveau-Brunswick s'applique avec une égale force aux autres provinces maritimes; mais, comme l'a fait observer l'honorable sénateur qui m'a précédé, en discutant cette question, il nous faut prendre les choses telles qu'elles sont. Les circonstances ont changé et sont changeantes de leur nature. A présent encore, je crois aussi fermement que jamais dans l'excellence d'un tarif peu élevé, mais lorsque je jette un coup d'œil autour de moi, et que je vois l'état de choses existant aujourd'hui dans la république voisine, chez le peuple demeurant au sud de notre pays,—lorsque je constate que ce peuple a résolu de nous écraser comme Canadiens, et qu'il déclare vouloir adopter un tarif qui nous obligera d'abandonner notre allégeance à la mère-patrie, ou, en d'autres termes, qui nous réduira à la misère et nous imposera l'annexion à ce pays, si j'avais un conseil à donner au gouvernement du Canada, je lui recommanderais de n'agir qu'avec lenteur dans la révision du tarif. Je lui demanderais de bien réflé-

chir avant de prendre une décision; j'irais plus loin, et je dirais que, jusqu'à ce que le peuple des États-Unis manifeste une opinion plus saine, je le prierais de n'accorder des faveurs qu'à ceux seulement qui seraient disposés à nous en faire à nous-mêmes. Le peuple des États-Unis a adopté depuis peu, ou plutôt est sur le point d'adopter une politique non seulement de protection, mais même une politique d'exclusion. Les États-Unis ont leurs lois sur le travail étranger, et ils se proposent de faire des modifications à la loi sur l'immigration; ils ont à l'heure qu'il est l'intention d'adopter un tarif plus prohibitif que ne l'était le tarif McKinley. J'ignore quel sera le résultat de ce nouveau tarif. Je suis certain que s'il doit être particulièrement onéreux à une partie quelconque du Canada ce seront les provinces de l'est qui auront le plus à souffrir. Mais il pourra se faire aussi que ce tarif sera pour nous un avantage déguisé. Il est possible que nous puissions être en état de faire en sorte de garder nos jeunes gens parmi nous. J'ai foi dans l'avenir de ce pays. Je sais que dans la région occidentale du Canada, nous possédons un riche héritage et de grandes ressources. Je sais que nous avons d'immenses richesses minières, ce que je demande ce soir à cette honorable Chambre,—et je crois que je ne ferais pas mon devoir si je n'exprimais pas clairement ma pensée,—c'est que peu importe la politique qui sera adoptée pour ouvrir à la colonisation et développer cette région de l'ouest, on ne devra pas oublier qu'il y a au Canada une région orientale aussi bien qu'une région occidentale. Vous pouvez dépenser, comme on se propose de le faire, des millions, les prodiguer même pour creuser les canaux et les voies de communication par eau du Canada. Vous pouvez construire le chemin de fer du Défilé du Nid de Corbeau, vous pouvez construire des voies ferrées à travers toute cette contrée de l'ouest, et si la politique qui a toujours prévalu au Canada depuis la confédération doit continuer à prévaloir à l'avenir, je dis qu'alors le peuple des provinces maritimes aura une excellente raison de repousser les dépenses que l'on se propose de faire dans les intérêts du Nord-Ouest. Mais je vais plus loin et je fais observer ceci à cette honorable Chambre, c'est que, si en mettant en pratique la politique du gouvernement actuel, qui est, je crois, une politique acceptable à la majorité du peuple du Canada, il